



Bolero
Crowdfunding



Bolero Crowdfunding

Comment Bolero

Crowdfunding sélectionne les
projets de crowdlending ?

Et comment investir ?

Septembre 2019

ÉQUIPE BOLERO CROWDFUNDING



Dans ses TOPIC Bolero Crowdfunding présente un sujet spécifique tel que l'évolution du secteur, les changements de législations ou d'autres sujets pertinents.

Pour les entreprises qui ont des projets d'avenir, la recherche de ressources financières constitue souvent le nerf de la guerre. Il est par ailleurs essentiel pour ces entreprises de trouver un **bon équilibre entre les autres sources de financement complémentaires telles que le crowdlending.**

Pour la plupart des entreprises bien établies, le crowdlending (aussi appelé « prêt participatif ») est une bonne alternative ou un complément intéressant au financement bancaire traditionnel. **En revanche, pour les entreprises en pleine expansion**, dont les garanties et la solvabilité ont atteint respectivement leur maximum ou leur minimum auprès des banques, le crowdlending peut faire toute la différence. Quoi qu'il en soit, le crowdlending reste une source de financement complémentaire, même pour les entreprises établies qui souhaitent diversifier leur portefeuille de crédits ou qui cherchent à gagner en visibilité.

Comment Bolero Crowdfunding sélectionne les projets de crowdlending ?

Compte tenu de la diversité des entreprises, la première démarche de **Bolero Crowdfunding est d'entreprendre un examen détaillé du projet qui lui est soumis**. La façon dont une entreprise est perçue dépend non seulement du secteur, mais aussi de son « track record », de l'organisation, de l'objet du financement, etc.

C'est pourquoi nous ne proposons pas une formule unique, mais plutôt un travail au cas par cas, avec des conditions adaptées à chaque projet.

En règle générale, Bolero Crowdlending demande aux entreprises de répondre aux critères suivants :

- La société doit être constituée en tant que SC(RL), SP(RL) ou SA ;
- Un minimum absolu de deux ans d'activité est indispensable ;
- La présence de fonds propres négatifs est un facteur bloquant ;
- Un apport minimum des parties prenantes est souhaitable, à fixer en fonction du type de projet ;
- Des arriérés d'impôts impayés ont un impact négatif ;
- Le remboursement futur de l'obligation doit être suffisamment étayé par des chiffres.

Pour les projet d'entreprises actives dans le secteur immobilier, en plus de respecter les critères ci-dessus, il convient de prouver la rentabilité de la transaction immobilière, sur la base du projet.

Comment Bolero Crowdfunding sélectionne les projets de crowdlending ?

Dans un premier temps, nous organisons un **entretien préliminaire** pour faire connaissance avec l'entreprise. Ensuite, l'entreprise fournit **des informations détaillées** grâce auxquelles l'équipe de Bolero Crowdfunding peut procéder à une **analyse approfondie du projet**.

Si l'entreprise est jugée **apte au crowdlending**, l'émetteur peut alors commencer à mettre sur pied la campagne. Un « go » de Bolero Crowdfunding pour l'utilisation de la plateforme ne donne toutefois aucune garantie quant à la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à l'avenir.

Mais comment investir en crowdlending ?

Vous êtes convaincu et vous voulez découvrir comment investir via Bolero Crowdfunding. Rien n'est plus simple, en quelques étapes vous serez prêt à devenir un "crowdlender".

Étape 1 - Créez votre compte

Créez votre compte personnel et choisissez un nom d'utilisateur et un mot de passe uniques. En tant que membre Bolero Crowdfunding, vous faites partie de notre communauté d'investisseurs exclusive ! N'oubliez pas d'accepter les conditions générales de Bolero Crowdfunding. Votre nom d'utilisateur et mot de passe vous permettront de vous connecter à la plateforme. Conservez bien ces données vous en aurez besoin au moment d'investir dans un projet.

[-> Devenez membre gratuitement dès maintenant sur Bolero-Crowdfunding.be](https://www.bolero-crowdfunding.be)

À partir de maintenant nous vous tiendrons informé dès qu'un projet se trouve dans les starting blocks.

Étape 2 - Fournissez vos données personnelles

Si vous investissez par le biais de Bolero Crowdfunding pour la première fois, nous vous demandons de nous transmettre des données personnelles supplémentaires au moyen de votre carte d'identité électronique (par ex. votre nom officiel, votre date de naissance, etc.). Vous avez deux options pour nous communiquer ces données :

- Connectez-vous à la plateforme et lisez votre carte d'identité (Eid)
- Ou alors vous pouvez également envoyer une copie recto verso de votre carte d'identité à administratie@bolero-crowdfunding.be

Étape 3 - Passez le test de connaissance

Ce questionnaire destiné aux investisseurs nous permettra d'évaluer si les opportunités d'investissement offertes par la plateforme vous conviennent, en fonction de vos connaissances et de votre expérience en matière d'investissement dans les PME et les sociétés de croissance.

Étape 4 - Vous y êtes !

Tout est en ordre, vous pourrez maintenant investir dans les projet de Bolero Crowdfunding de votre choix. Veillez à toujours lire tous les détails de la campagne, la note d'information ou le prospectus afin de faire un choix informé.

Pour investir, rien de plus simple :

1. Dirigez-vous sur www.bolero-crowdfunding.be
2. Cliquez sur la campagne en ligne de votre choix
3. Choisissez le montant que vous souhaitez investir
4. Cliquez sur investir et suivez les étapes...

Nous savons d'expérience que chaque nouvelle annonce de prêts obligataires de Bolero Crowdfunding suscite beaucoup d'intérêt, nous permettant ainsi d'atteindre l'objectif maximum en quelques heures seulement.

Mentions légales

La présente publication est uniquement mise à disposition à des fins informatives. Les informations sont de nature générale et ont un caractère purement instructif. Cette publication ne peut pas être considérée comme de la recherche en investissement. Tout au plus, cette publication peut-elle être considérée comme une petite contribution non monétaire mise gratuitement à la disposition du public. Cette publication ne peut pas non plus être considérée comme un conseil ou une recommandation d'investissement en ce qui concerne les instruments financiers décrits et ne constitue en aucun cas une stratégie d'investissement. L'information contenue dans cette publication ne peut être publiée, réécrite ou republiée sous aucune forme. Bien que les informations soient basées sur des sources jugées fiables par KBC Bank SA, elle ne garantit pas leur exhaustivité, leur exactitude ni leur actualisation. Rien ne garantit que les scénarios, risques et projections proposés reflètent les attentes du marché ni assurent leur réalisation future. Ni KBC Bank SA ni aucune autre société du groupe KBC (ou l'un de leurs préposés) ne peut être tenu responsable de tout dommage, direct ou indirect, résultant de l'accès, de la consultation ou de l'utilisation des informations et données mentionnées dans cette publication.

KBC Bank SA - sous contrôle de la Banque Centrale Européenne (BCE), de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et de l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA) - www.kbc.com.

Editeur responsable : Bolero Crowdfunding | KBC Bank SA – Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles - Belgique.
TVA BE 0462.920.226, RPM Bruxelles